

## Épargne : acheter de l'or, bonne ou mauvaise affaire ?

Geoffrey Lopes

Publié le 2 novembre 2022 à 8h30

- L'inflation oblige les épargnants à beaucoup de réflexion pour éviter de perdre de l'argent.
- L'or, métal tangible et précieux, devient un recours plus ou moins efficace.

Le cours de l'or est-il plutôt risqué ou sécurisée ? Vous avez quatre heures. Le 8 mars dernier, le cours de l'once de l'or (21 grammes) s'affichait à 2 070 dollars, son plus haut historique. Le 20 octobre, il avait perdu presque un cinquième de sa valeur à 1 632 dollars. Des fluctuations qui laissent les Français dubitatifs : d'après un sondage OpinionWay, réalisé en août dernier, 25 % d'entre eux considèrent l'or comme un placement volatile (+8 points par rapport à la dernière étude sur le sujet). Dans le même temps, l'or reste perçu comme sécurisé (25 %) et rentable (24 %). De leur côté, les bijoutiers continuent à miser largement sur l'or : 60 % du métal jaune reste utilisé en orfèvrerie.

Entre 7 et 8 % de Français détiennent environ 2 500 tonnes d'or, sous forme de lingots, de pièces jetons ou Napoléon ou des instruments financiers (papier). Ses défenseurs font de l'or le meilleur rempart contre l'inflation. Le déclenchement de la guerre en Ukraine a favorisé sa rareté dopant sa valeur. Mais de nouveaux confinements ponctuels en Chine, paralysant ses chaînes de production et perturbant son commerce dans l'empire du milieu, puis une accélération du conflit de Kiev, l'ont ensuite fait brutalement rechuter.

Que doivent en penser les investisseurs ? Impossible de trancher. Deux camps de pensées s'affrontent sans parvenir à se départager.

## L'or, un investissement sûr et rentable

Qui n'a jamais rêvé d'or ? La finance ne peut prétendre le contraire. Les coffres des banques centrales en sont bien remplis : la France en possède 2 436 tonnes. Beaucoup d'investisseurs considèrent ce placement sûr et rentable. Leur principal argument : ce métal noble tangible reste protégé contre la destruction de valeur. Président du site Aucoffre.com qui vend de l'or et de l'argent, Jean-François Faure fait de l'or un outil martingale permettant aux détenteurs de transmettre sa valeur. *"Quelqu'un qui veut de l'or est prêt à en payer le prix quel qu'il soit. Ce métal permet d'éviter de devenir pauvre."* L'inflation favorise la cote de l'or. **La hausse des taux d'intérêt**, organisée par les banques centrales, renchérit le prix des monnaies et les actifs de long terme (obligations, bons du trésor, etc.) reprennent des couleurs. Les investisseurs se détournent provisoirement du métal jaune et en font baisser son prix. Jean-François Faure assure que c'est le moment d'en acheter : *"Le coût de l'or s'est stabilisé depuis cet été. L'Euro a perdu de sa valeur et son comportement n'est pas le même qu'en dollar. La hausse des taux d'intérêt reste limitée et ne concurrence pas l'or actif."* Ainsi, même si ce métal précieux a lourdement chuté, l'or reste en hausse de 9 % depuis octobre dernier tandis que les indices boursiers plongent dans le rouge sur la même période.

La fiscalité transforme vos investissements de métal jaune en or. Au contraire des bijoux, vous ne payez pas de TVA lors de l'achat de ce métal précieux. Vous avez le choix entre deux solutions :

- La taxe forfaitaire sur les objets précieux : lors de la revente, l'État taxe le montant brut de la vente à hauteur de 6,5 % (pour le jeton) et à 11,5 % (pour le lingot).

- Régime de plus-values de cession des biens mobiliers : sur option, vous pouvez choisir l'abattement pour durer de détention. L'impôt de la plus-value s'élève à 36,2 % avant de baisser de 5 % par an. Résultat, au bout de 22 ans, l'État n'assujettit plus vos gains. Attention, le vendeur doit "être en mesure d'établir de façon probante la date et le prix d'achat du bien ou peut justifier qu'il le détient depuis plus de 22 ans." Il faut donc être en possession de documents officiels démontrant l'acquisition (facture, acte notarié, etc.).

Jean-François Faure jure que les bijoux ne tiennent pas la comparaison : *"À l'achat, vos bijoux coûtent 3 à 4 fois le prix de l'or qu'ils contiennent. Vous devez rémunérer le joaillier qui l'a façonné, la TVA et vous remettez la main à la poche lors de sa revente pour dédommager l'État."*

## De petites pièces de transmission

Que faut-il préférer acheter ? Le président d'Aucoffre.com conseille de privilégier des pièces sous forme de jetons de petites quantités d'or, pas beaucoup plus chères que les lingots, plus faciles à vendre à la demande en fonction de vos besoins. *"Le lingot pèse un kilo et il ne peut pas être vendu à la découpe. Il suit strictement le cours de l'or international et il est souvent difficile à vendre en raison de son poids."* Emblématique et historique, le Napoléon (ancien Louis d'or) coûte de 10 à 15 % plus cher.

Les critiques pleuvent parfois sur les métaux précieux. Non-assurables, falsifiables, intraçables, etc. Jean-François Faure répond posément : *"Ces jugements se fondent sur des méconnaissances. Aucune raison de se faire arnaquer. L'or n'est pas plus falsifiable qu'un compte bancaire. Les officines sérieuses prennent les risques et assurent en cas de perte si vous leur laissez votre or pour conservation."*

## Plus courant, l'or fait moins rêver

Des critiques que ne démentent pas les courtiers en investissement interrogés. Emmanuel Bourriez, directeur général de Predictis, craint la *"très forte volatilité sur les métaux précieux qui peut poser un certain nombre de problèmes"*, avant de reconnaître qu'il n'est pas un expert. Frédéric Rollin, conseiller en stratégie d'investissement chez PICTET Asset Management, penche pour les obligations d'État : *"Il s'agit d'un actif réel, mais son cours ne dépassera pas l'inflation. Le cours de l'or vient de chuter de 16 % tandis que les taux d'intérêt remontent. Les investisseurs préfèrent acheter des obligations américaines. Le dollar fort redevient une valeur refuge au contraire de l'or."*

La question de la rareté de l'or, qui en faisait son attrait auprès des investisseurs, se pose davantage. Jusqu'à présent, l'humanité a déjà extrait 190 000 tonnes d'or. Il en resterait dans les sous-sols environ 50 000. Virginie Grondin, directrice de l'institut Osmium France, ajoute que les prospections découvrent régulièrement des réserves et affirme : *"Si l'or perd encore sa rareté, sa valeur en prendra un coup"*. Si vous en possédez chez vous, les assureurs refusent la plupart du temps de le prendre en charge ou vous le font payer très cher. Si un cambrioleur pille votre maison, l'assureur risque même de rejeter vos demandes de dédommagement, y compris pour le larcin d'autres biens ou pour la casse de votre porte ou de vos fenêtres. Jean-François Faure explique que l'assureur vous rétorquera que le voleur était attiré par l'or.

D'autres métaux, à l'instar de l'osmium 23 plus précieux et 1500 fois plus rare, font figure d'alternative. Plus chers, parfois munis de certificats d'authenticité, ils assument davantage leur dénomination de métal précieux.